



DÉCOUVREZ NOS AUTRES SOLUTIONS D'ASSURANCE

RÉSIDENTS ÉTRANGERS
EN FRANCE :

E,F,ENP

DEMANDEURS DU VISA
SCHENGEN :

EUROPAX

Cette brochure est un aperçu des garanties et n'a pas de valeur contractuelle. L'intégralité des conditions et exclusions peut être consultée sur le contrat et sur nos sites :
www.acs-ami.com
www.assistance-etudiants.com

Contrat souscrit par l'Association Globe Partner auprès de :

- MGEN, 3-7 square Max-Hymans – 75748 PARIS CEDEX 15, FRANCE, immatriculation SIREN 775 685 399, et MGEN Vie, 3-7 square Max-Hymans – 75748 PARIS CEDEX 15, FRANCE, immatriculation SIREN 441 922 002. Mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - Contrat numéro MGENIB1100437SAP
- Chubb European Groupe SE, La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 COURBEVOIE, FRANCE, Société Européenne au capital social de 896 176 662 €, RCS NANTERRE 450 327 374 – Contrat numéro FRBOPA61610 & FRBOPA61611

Entreprise(s) régie(s) par le Code des assurances et soumise(s) au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09, FRANCE.

QUE FAIRE EN CAS D'INCIDENT ?

Durant votre séjour à l'étranger si vous rencontrez un imprévu, un problème de santé ou encore un accident, ACS est à vos côtés où que vous soyez dans le monde. Pour toute demande d'assistance, prise en charge d'hospitalisation supérieure à 24h, vous pouvez contacter notre plateforme d'assistance disponible 7J/7 et 24h/24.

En cas d'avance de frais, les demandes de remboursement inférieures à 500€ peuvent nous être envoyées via notre plateforme sécurisée :
<https://clems.acs-ami.com>.

QUI SOMMES-NOUS ?

Spécialiste de la mobilité internationale depuis plus de 40 ans, ACS accompagne au plus près voyageurs et expatriés aux 4 coins du monde, quel que soit le type de déplacement. Nous proposons des solutions d'assurance santé et d'assistance adaptées, en gardant un excellent rapport qualité-prix, afin que chacun puisse se déplacer à travers le monde en toute sérénité et sécurité. Chaque année plus de 100 000 personnes nous font confiance. Connectez-vous à notre site internet et découvrez toutes nos solutions d'assurance :
www.acs-ami.com

Suivez l'actualité d'ACS et découvrez de nombreux conseils sur le voyage et l'expatriation sur nos réseaux sociaux et notre blog :



Souscrivez en ligne :
www.acs-ami.com

ACS - Assurances voyage & expatriation
153, rue de l'université 75007 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00
E-mail : contact@acs-ami.com

ACS, S.A.S. au capital de 150 000 €
Société de courtage d'assurances
317 218 188 RCS Paris
N° ORIAS 07 000 350 – Site web ORIAS : www.oriass.fr



SOUSCRIVEZ
EN LIGNE
www.acs-ami.com

CONCEPTION ET RÉALISATION : MAP ADVERTISING *map*



ÉTUDIANTS / STAGIAIRES

GLOBE PARTNER

153, rue de l'université 75007 Paris - France
M° Invalides – M° Alma-Marceau
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00
Email : contact@acs-ami.com

www.acs-ami.com



L'assurance qui bouge avec vous

POURQUOI SOUSCRIRE GLOBE PARTNER ?

Lorsque vous voyagez dans le monde entier, pour des vacances ou un séjour longue durée, souvent la Sécurité sociale française ou l'assurance de votre carte bancaire ne suffisent pas. Il est donc nécessaire de souscrire une assurance voyage qui prendra en charge vos frais médicaux, vos besoins d'assistance et de rapatriement ainsi que votre responsabilité civile.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Tous les voyageurs, âgés de moins de 40 ans, de toutes les nationalités voyageant dans le monde entier en dehors de leur pays d'origine pour une durée maximum de 12 mois.

NOS POINTS FORTS

- Souscription et paiement sécurisés en ligne, délivrance immédiate de l'attestation d'assurance.
- Contrats valables pour les demandes d'attestation spécifique pour certaines destinations.
- Contrats valables dans le monde entier, sans notification de changement de pays.
- Tarifs compétitifs et excellent rapport qualité/prix.
- La garantie Responsabilité Civile comprend les objets confiés lors de stages.
- Garanties incluses: frais médicaux, assistance rapatriement, responsabilité civile, assistance juridique, garanties bagages pendant le trajet Aller/Retour.
- Option interruption d'études qui couvre vos frais de scolarité.
- Pour vos soins médicaux, vous avez le libre choix des médecins et des hôpitaux.
- Souscription après votre départ possible (avec un délai de carence de 8 jours)

ÉTUDIANTS / STAGIAIRES

NOS TARIFS

Globe Partner est à partir de 15€.

La tarification de Globe Partner se fait en fonction de votre zone de résidence, votre zone de destination et de la durée de votre voyage.

Voici quelques exemples de tarifs* :

Photographe en safari au Kenya pendant 15 jours	27 €
Cycliste en roadtrip à travers l'Europe pendant 3 semaines	36 €
Touriste en Asie du Sud Est pendant 6 semaines	63 €
Etudiant en séjour linguistique de 2 mois au Royaume Uni	72 €
Tourdumondiste en l'Amérique Latine pendant trois mois	108 €
Stagiaire aux Etats-Unis pour un séjour de 6 mois	216 €

Pour obtenir un devis personnalisé et sans engagement, retrouvez-nous directement en ligne ici :

www.acs-ami.com/fr/assurance-voyage/globe-partner/.

** Tarifs pour un départ de France métropolitaine.*



GARANTIES

FRAIS MÉDICAUX

- Chirurgie et Hospitalisation avec possibilité de prise en charge hospitalisation sur simple appel téléphonique
- Consultations, pharmacie, analyses, radiographies, actes paramédicaux
- Soins dentaires d'urgence
- Soins dentaires suite à accident
- Frais médicaux maximum par personne et par an

ASSISTANCE

- Transport médical
- Rapatriement sanitaire
- Présence d'un proche en cas d'hospitalisation de plus de 7 jours
- Retour anticipé suite au décès d'un membre de la famille proche
- Prolongation du séjour pour raisons médicales
- Envoi de médicaments indispensables et introuvables sur place
- Transmission de messages urgents
- Frais de recherche
- Avance de fonds en cas de vol
- Assistance juridique
- Avance sur caution pénale
- Rapatriement du corps en cas de décès

RESPONSABILITÉ CIVILE

SONT GARANTIS LES DOMMAGES CAUSÉS À AUTRUI PENDANT LA DURÉE DU VOYAGE ET DU SÉJOUR

- Dommages corporels 4 500 000 €
- Dommages matériels et immatériels 450 000 €
- Franchise par dossier et par sinistre 100 €

INDIVIDUELLE ACCIDENTS / PRÉVOYANCE

- Capital décès non accidentel 1 000 €
- Capital décès accidentel 8 000 €
- Capital incapacité permanente totale suite à un accident 30 000 €

ASSURANCE BAGAGES

- Pendant le trajet A/R en complément de la compagnie de transport

REMBOURSEMENT MAXIMUM

100% des frais réels sans franchise ni délai de carence
100% des frais réels

300 €
600 €
300 000 €

100% des frais réels
100% des frais réels
Billet A/R + 80 € par nuit (maxi 8 nuits)
Billet de retour

80€ par nuit (maxi 15 nuits)
100% des frais réels

100% des frais réels
100% jusqu'à 3 000 € jusqu'à 700 €
jusqu'à 3 000 € jusqu'à 7 000 €
100% des frais réels (frais funéraires limités à 1 500 €)

1 150 €